

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

Sont présents : Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT, Loïc BARTHET.

Absente Excusée : Madame Jennifer BENAYAD, donne procuration à Mme Brigitte PRÊTRE puisse qu'elle participe à deux réunions École le même soir.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent LAITHIER.

1/ Approbation du Compte-Rendu du 12 Mai 2025

Le Procès-verbal du 12 Mai 2025 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Fédération Française Randonnée du Doubs – GR5

Le Département du Doubs et Le Comité Départemental de la Randonnée pédestre du Doubs souhaite mettre en place une convention pour gérer le droit de passage du GR 5 au niveau du terrain communal se situant sur La Coquille.

Adoption pour à l'unanimité.

3/ Aménagement du bas du village

Un aménagement en bas du village était en réflexion, du fait d'avoir le comice agricole cette année, nous souhaitons faire cet aménagement début septembre. Il sera composé de 2 panneaux décoratifs en acier laqué, découpé au laser représentant le Fort Leucotte (fort de Saint Antoine) sur 1 panneau et sur l'autre sera découpé une Montbéliarde, également 5 meules en Pierre taillée seront installées. Le coût total incluant les frais de terrassement, jardinage et plantation est chiffré par devis à 24412€. La fromagerie Marcel Petite a été contacter pour ce projet en leur demandant une participation financière, leur contribution sera à hauteur de 50 %. La livraison et l'installation sont prévues pour début septembre.

Vote pour à l'unanimité.

4/ Travaux 2025

- Rénovation de la rue du Bourbouillon. La route est à rénover, des devis ont été demandé à 3 entreprises : TP Vermot, Bonnefoy, Colas. Le moins disant étant l'entreprise TP Vermot, celle-ci est retenue et accepter à l'unanimité pour effectuer les travaux.
- Réhabilitation de la remise des pompes : des demandes de devis sont en cours auprès de 3 entreprises. Une première entreprise ne donne pas suite. Nous sommes toujours en attente de la réponse de 2 autres.
- Chemin de Baumont : rebouchage des trous est prévu, les frais sont partagés à moitié avec la commune de Labergement Sainte Marie.

5/ Bois

Le conseil donne pouvoir à la commission pour le marquage des lots de bois sur la Coquille pour la vente entre habitants. Vote pour à l'unanimité.

Le responsable de la commission bois précise que pour ce qui est des épicéas des forêts de la commune, comme toutes les forêts du massif jurassien, une nouvelle fois cette année, beaucoup de bois sec a été coupé à cause du parasite Scolyte. Ces coupes dites sanitaires représentent plus de 1000 m³. La situation est préoccupante pour la forêt qui est en pleine mutation forcée. Cela devient également très compliqué de trouver des bucherons disponibles dans des délais acceptables.

6/ Modification délégation 1^{er} Adjoint

Le 24 juillet, un rendez-vous est pris avec l'office notarial de Pontarlier, pour la signature de l'acte de vente de la parcelle de terrain n°2 du lotissement « La fabrique ». Madame le maire a un empêchement personnel, après avoir demandé conseil aux Notaires, il souhaite avoir une délégation exceptionnelle pour le 1er adjoint qui précisera le nom de l'acheteur, la surface et le prix de vente de la parcelle.

Vote pour à l'unanimité.

7/ Questions diverses

Notre carte communale n'est pas compatible avec le Schéma de Cohésion des Territoires (SCoT) sur 7 points identifiés. Le document est fourni au conseil municipal pour consultation. Pas de point majeur, quelques anomalies. À Mouthe aura lieu une réunion le 02 juillet avec les responsables Audab et la DDT, pour échanger sur ces points.

Dossier École :

Le 20 juin, a eu lieu une nouvelle réunion aux hôpitaux neufs pour rediscuter du regroupement sur un seul site des différentes classes de primaire en la présence de l'inspecteur d'académie M. Rouzet (DASEN, Besançon), son adjointe, l'inspectrice de circonscription Madame Claudel (DSDEN Pontarlier) et de l'inspecteur responsable service Départemental Jeunesse, engagement et Sport. Joël Vionnet premier adjoint, Jenifer Benayad et Vincent Laithier membres de la commission école étaient présents. Le but était de redéfinir les conditions qui permettraient de redémarrer le projet. L'académie n'impose rien mais incite au regroupement des classes et insiste sur les bienfaits d'un tel projet pour améliorer la pédagogie et l'intégration des enfants en situation de handicap par le dispositif nommé Unité Localisé pour l'inclusion Scolaire (Ulis). Les représentants de la commune de Saint Antoine ont à nouveau précisé les motifs du refus du projet tel que défini lors de l'étude faisabilité en 2024. L'académie se tient à disposition des communes pour accompagner le projet s'il devait être décidé. Une nouvelle réunion est programmée le 26 Aout pour établir les bases d'une convention de syndicat qui devrait permettre de clarifier le mode de gouvernance entre les communes au niveau investissements et prises de décisions. A noter que le conseil des Hôpitaux-Neufs avait voté contre la poursuite du projet tel que proposé. Une partie de ce conseil, favorable à un regroupement, porte le redémarrage de ce projet de regroupement sur site de Métabief malgré tous les désavantages déjà cités. Il a été rappelé que le mandat des élus arrive dans ces prochains mois.

Aménagement de la maison Billet : un Appel à candidature pour maîtrise d'œuvre a été lancé. Le 21 juillet une présentation des réponses obtenues sera faite en vue de sélectionner un cabinet qui permettra d'avancer l'étude de rénovation et aménagement d'appartement afin de chiffrer précisément le projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.